



SECTION
DE L'
AISNE



**CAPL – Listes d'aptitudes 2019.
Déclaration liminaire des élus F.O.-DGFIP.**

Monsieur le Président,

Le 30 octobre, le gouvernement a confirmé une attaque sans précédent contre le Statut général des fonctionnaires garant des valeurs républicaines et de la cohésion sociale.

En voulant casser les fondements du statut, à savoir :

- Le principe de carrière
- La séparation du grade et de l'emploi
- Le recrutement d'un fonctionnaire sur une mission pérenne
- Les organismes consultatifs

pour y préférer :

- La précarité par l'embauche de contractuels
- La rémunération au mérite
- La fin des garanties collectives,

le gouvernement engage un changement fondamental contre les droits des agents et contre la qualité du service public.

F.O.-DGFIP condamne fermement ces orientations et toute remise en cause du Statut général des fonctionnaires.

Casser le statut, contractualiser l'emploi, privatiser les missions, c'est accentuer les inégalités. Les plus riches auront le meilleur service rendu au détriment de la plus grande majorité des usagers devenus des clients.

D'ores et déjà, **F.O.-DGFIP**, au côté des fédérations Force Ouvrière des Finances et de la Fonction Publique, va engager tous les moyens pour combattre ces projets néfastes.

Nos revendications sont claires :

- Défense et amélioration du Statut général des fonctionnaires
- Maintien du Code des pensions civiles et militaires,
- Augmentation de la valeur du point d'indice de 16 %
- Développement des services publics de proximité



Ces annonces, couplées aux 2130 nouvelles suppressions d'emplois, constituent autant de remises en cause inacceptables du rôle et de la place de la DGFIP dans l'appareil d'État.

Ces abandons de missions potentiels auront pour conséquence des restructurations en plus grand nombre encore.

Le Prélèvement A la Source (PAS) entérine l'abandon du recouvrement amiable de l'impôt sur le revenu et sa privatisation.

Dans cette perspective, la Direction Générale met en place des palliatifs à travers de nouvelles règles de gestion qui tendent vers la mobilité forcée des personnels, le télé-travail et le travail à distance.

Si cette modalité de travail peut apparaître comme une solution, tous les métiers de la DGFIP ne s'y prêtent pas. **F.O.-DGFIP** alerte les personnels sur les risques d'isolement et de connexion permanente qui pourraient en découler. En tout état de cause, cette pratique doit être rigoureusement encadrée.

Face aux sirènes « rabougristes » des tenants du toujours moins d'État, **F.O.-DGFIP** revendique résolument que la DGFIP redevienne l'administration de référence de l'État en matière financière et comptable.

Car, pour **F.O.-DGFIP**, affaiblir la DGFIP, c'est affaiblir la République.

Nous proposerons aux agents de préparer l'inévitable rapport de force que nous devons mener dans le cadre du futur projet de loi, dans l'unité la plus large possible.

FORCE OUVRIERE ne lâchera rien !

Laon, le 6 novembre 2018.